

## COMPLÉMENTS DE BOURSE POUR STAGE POSTDOCTORAL

### En résumé

Année de concours : 2017-2018

Date limite: 1<sup>er</sup> décembre 2017, 23h59

Montant : 10 000 \$

Durée du financement : 12 mois

Annonce des résultats : janvier 2018

### Objectif

- Favoriser le recrutement de stagiaires postdoctoraux dans les équipes des chercheurs de l'INAF.

### Critères d'admissibilité

- Le candidat doit effectuer un stage d'une durée minimale de 12 mois sous la supervision d'un chercheur membre régulier de l'INAF.
- Les stagiaires postdoctoraux déjà en poste à l'INAF depuis trois mois ou plus ne sont pas admissibles.

### Présentations des demandes

La demande écrite doit inclure les informations suivantes:

- Le titre du projet du chercheur et celui du projet du candidat dans ce projet;
- Le résumé du projet (max. 25 lignes);
- Le plan de réalisation du projet du stagiaire postdoctoral à l'intérieur du projet du chercheur (max. 25 lignes);
- Les retombées scientifiques escomptées (max. 25 lignes);
- L'effet structurant pour l'INAF de la présence du candidat (max. 25 lignes);
- Le montage financier du salaire du candidat;
- Une lettre de présentation du chercheur démontrant l'impact de la bourse sur sa capacité à recruter le candidat;
- Une lettre de motivation du candidat;
- Le CV du candidat ainsi qu'une lettre de référence.

Le chercheur qui dirigera le candidat doit transmettre la demande en format .pdf (avec toutes les sections fusionnées) à [direction@inaf.ulaval.ca](mailto:direction@inaf.ulaval.ca) avant vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 23h59.

### Évaluation des demandes

#### Procédure d'évaluation

Les demandes admissibles sont évaluées par un comité composé de membres de l'exécutif de l'INAF et de chercheurs membres de l'INAF n'ayant pas déposé de projets dans le cadre de ce concours. Le comité d'évaluation utilisera une grille détaillant ces critères :

#### Critères d'évaluation (note de passage: 80 %)

- Excellence du candidat et pertinence de la candidature par rapport au projet du chercheur (40 pts);
- Plan de réalisation du projet du candidat, réalisme et aspect novateur du projet du candidat (objectifs, durée et échéancier, budget, retombées escomptées) (40 pts);
- Effet structurant pour l'équipe et pour l'INAF (20 pts).

***Annnonce des résultats***

Les recommandations des comités d'évaluation sont soumises au bureau de direction scientifique de l'INAF qui prend les décisions de financement. L'attribution des projets financés est annoncée en janvier 2018 au chercheur qui dirigera le candidat.

***Nature du soutien financier (deux bourses disponibles)***

- Contribution de **10 000 \$** au salaire du candidat, non-renouvelable.